

Rapporteur général en charge du budget : M. Martial WESLY

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur le Comité régional du tourisme de Bretagne »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Président du Conseil régional communique le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur la gestion du Comité régional du tourisme concernant les exercices 2012 et suivants.

La synthèse des observations et recommandations formulées par la Chambre souligne la nécessaire évolution des statuts ainsi que l'inadéquation du modèle de financement actuel avec les objectifs. La Chambre recommande par ailleurs une évolution du système de gestion et de pilotage afin notamment de mieux mesurer l'efficacité des activités de l'association.

Ces appréciations rejoignent les constats qui avaient d'ores et déjà été opérés par le Conseil régional et le Comité régional du tourisme à l'issue des nombreux travaux menés depuis 2015. La réflexion engagée en faveur d'une adaptation des statuts du Comité régional du tourisme se poursuit au sein des réunions de travail d'un comité technique et d'un comité de pilotage dédiés. La convention d'objectifs et de moyens entre la Région et son opérateur acte la nouvelle stratégie du Comité régional du tourisme autour d'objectifs stratégiques et instaure un dialogue de gestion. Une démarche de construction d'un dispositif de suivi et d'évaluation vient compléter ce nouveau système de gestion et de pilotage.

Les évolutions du Comité régional du tourisme se poursuivent en cohérence avec les recommandations de la Chambre régionale des comptes et en co-construction avec les partenaires du secteur, notamment au sein de la Conférence territoriale de l'action publique et des Ateliers du tourisme.

2. Observations du CESER sur les propositions du Président du Conseil régional

Le CESER prend acte de la communication du rapport d'observations définitives établi par la Chambre régionale des comptes concernant le Comité régional du tourisme.

La Chambre signale que les constats établis en 2006 pour la période précédente sont restés sans suite. Le CESER constate par contre, au travers des réponses apportées, que le Comité régional du tourisme et le Conseil régional avaient pris récemment l'initiative de réformes anticipant plusieurs des observations et recommandations formulées par la Chambre dans son nouveau rapport.

Conformément à la volonté exprimée par le Conseil régional, il importe pour le CESER que les démarches engagées aillent à leur terme, qu'il s'agisse de la mise en ordre des aspects juridiques, de l'évolution des statuts du Comité, ou encore de la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et de contrôle de gestion.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur le Comité régional du tourisme de Bretagne

Nombre de votants : 93

Ont voté pour l'avis du CESER : 93

FRIBOLLE Valérie (CCIR), LE PAPE René (CCIR), LECOMTE Dominique (CCIR), LUCAS Evelyne (CCIR), THAUNIER Emmanuel (CCIR), KERBORIOU Edwige (CRAB), JAOUEN Jacques (CRAB), KERLIR Laurent (CRAB), TOURILLON Emmanuelle (CRMA), CARE Patrick (UE-MEDEF), COCHARD Béatrice (UE-MEDEF), LE GAL Christine (UE-MEDEF), SOLLIEC Jean-Bernard (UE-MEDEF), LE FLOHIC Serge (UPA), LUCAS Didier (Par accord FRSEA-CRJA), PELLERIN Franck (Par accord FRSEA-CRJA), DAUCE Henri (Confédération paysanne de l'Ouest), MERRET Thierry (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), LE PENHUIZIC Patrice (Par accord FRCIVAM-IBB), HUSSENOT Gérald (CRPMEM), LE NEZET Olivier (CRPMEM), LE ROUX Philippe (UNAPL), QUILLEROU Sylvère (CNPL), DUPONT Jean-Philippe (Par accord SNCF-RTF-EDF-ERDF-RTE-GDF-SUEZ-La Poste), WESLY Martial (Comité régional de la fédération bancaire française), BOUJARD Françoise (CFDT), CARADEC Michel (CFDT), HELLUY Norbert (CFDT), HINAULT Marie-Madeleine (CFDT), JAGAILLE Patrick (CFDT), JOUPEAUX Chantal (CFDT), LAUTREDOU Véronique (CFDT), LE FAUCHEUR Véronique (CFDT), LEMETAYER Thierry (CFDT), LONEUX Catherine (CFDT), POUPARD Gilles (CFDT), RIOU David (CFDT), SINOUE Marie-Pierre (CFDT), SIRY Joël (CFDT), UGUEN Jacques (CFDT), CAPY Olivier (CGT), COATRIEUX Jean-Edmond (CGT), CORNIL Claudine (CGT), CREACH Stéphane (CGT), LE LOARER Françoise (CGT), LENEVEU Thierry (CGT), PELTIER Jean-Luc (CGT), SAOUTI Nadine (CGT), URVOAS Gaëlle (CGT), JOSSELIN Joël (FO), KERHAIGNON Annie (FO), LE COURTOIS Eric (FO), LERESTIF Fabrice (FO), SIMON Pierrick (FO), COTTIER Annie (CFTC), EUZENES Pierre (CFTC), LE QUEAU Serge (SOLIDAIRES), SERRANO Viviane (SOLIDAIRES), TANVET Catherine (CFE-CGC), CLERY Jean-Marc (FSU), LE BORGNE Lionel (URAF), GUILLERME Annie (URCIDFF), LAPORTE Nadia (FCPE), CARPENTIER Marie-Christine (URIOPSS), LIPS Marie-Martine (CRESS), ALLOUARD Joseph-Bernard (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), PALIN Jacqueline (CROS), KERHOAS Jean (Nautisme en Bretagne), MORVANT Michel (Union régionale des PACT-ARIM et Habitat et développement en Bretagne), LATIMIER Hervé (Kevre Breizh), RABINE Patrice (Théâtre de Folle Pensée), LE FUR Alain (UNAT), LE BECHEC Carole (Réseau Cohérence), GOMBERT Jean-Emile (Universités de Bretagne), OLIVARD Pascal (Universités de Bretagne), CHARRAUD Alain (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), LEFEBVRE Anne-Claude (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), DOSDAT Antoine (IFREMER), HERPIN Patrick (INRA), LAOT Bertrand (Union régionale de la Mutualité française), GILBERT Didier (Par accord CPAM-CAF-RSI-MSA), GAILLARD Bernard (CRSA), HERITAGE Zoé (IREPS), HERVE Yannick (CRAJEP), DELEUME Marie-Pascale (Eau et rivières de Bretagne), PIRIOU Jean-Yves (Eau et rivières de Bretagne), MAGNANON Sylvie (Bretagne vivante), THOMAS Alain (Bretagne vivante), MOELO Jean-Yves (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), BEVILLON Chantal (Personnalité qualifiée), BONNARD-LE FLOC'H Frédérique (Personnalité qualifiée), COUILLEAU Christian (Personnalité qualifiée), LE MENN Anne (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité